



Eric Lagesse et Carole Scotta Il faut sauver les distributeurs de films indépendants

Déjà fragilisés par la crise sanitaire, les distributeurs indépendants doivent faire face à la concurrence des grandes plates-formes, s'alarment les deux coprésidents du Syndicat des distributeurs indépendants réunis européens

Une étude menée par l'Agence nationale pour le développement du cinéma en régions montre que les distributeurs indépendants français ont perdu 70 % de leurs entrées en septembre 2021 par rapport au mois de septembre 2019, alors que les studios américains ont progressé de 33 %

Cette catégorie de distributeurs, fragilisée par la crise sanitaire, est pourtant celle qui finance et distribue la majorité des films présentés à Cannes chaque année, les grands auteurs du cinéma mondial, mais aussi les premiers et seconds films qui assurent le renouvellement des talents. Ces mêmes distributeurs sont ceux qui assurent la présence des films pour le jeune public, et alimentent les programmes écoles, collèges et lycées au cinéma mis en place par le Centre national du cinéma et de l'image animée. Pourtant, leur travail reste méconnu du grand public.

Les distributeurs sont les premiers à lire et investir dans les scénarios des futurs films, français ou étrangers, bien avant les chaînes de télévision, les régions, les sociétés de financement de l'industrie cinématographique et audiovisuelle et autres financeurs de la filière. Lorsque le film est tourné, ils sont encore les premiers à en découvrir le montage, à le retravailler parfois avec producteur et réalisateur et orchestrent ensuite la sortie du film : présentation en festivals, choix de la date de sortie et de l'attaché de presse, choix des salles et du nombre d'écrans, création des bandes-annonces, affiches, dossiers de presse et de tous les éléments de promotion. Tout cela sur leurs fonds propres, auxquels viennent s'ajouter

les avances financières versées pour acquérir les films. Au total, leurs investissements s'élèvent à plusieurs dizaines de millions d'euros par an, récupérables pour l'essentiel sur les recettes des entrées en salles.

Le distributeur est le lien indispensable entre ceux qui font les films – auteurs, réalisateurs, producteurs – et ceux qui les exploitent – les salles de cinéma. La numérisation de la société, accélérée par la crise sanitaire, tend à supprimer les intermédiaires, et les géants de la distribution en ligne se sont forgé un accès direct, voire incontournable, vers le consommateur. La tendance très volontaire de certaines plates-formes de sortir leurs « originaux » sur grand écran en négociant directement avec les salles prouve combien la place du distributeur est de plus en plus menacée.

Les usages ont muté vers l'achat en ligne de biens culturels, et ont inauguré un débat nouveau dans notre société : qu'est-ce qu'un bien essentiel ? C'est ainsi que le combat commun des libraires et de leurs lecteurs a permis aux livres d'accéder à cette distinction nouvelle du gouvernement, distinction refusée au cinéma et aux spectacles culturels en général.

Loin de l'expérience collective

Dans le même temps, et malgré les luttes acharnées menées par l'ensemble de la filière, les salles ont dû tirer leur rideau le 30 octobre 2020 pour ne rouvrir que le 19 mai 2021. Six mois et demi ou deux cent un jours de fermeture, quand quasiment tous les commerces avaient, eux, rouvert fin novembre 2020... Les cinéphiles ont dû se résigner à la compagnie de leur petit écran, bien loin de l'expérience collective. Si bon nombre de spectateurs se sont rués dans les cinémas à leur réouverture, cette embellie a été de courte durée. Leur élan a de nouveau été freiné par l'instauration du passe sanitaire que les exploitants ont dû mettre en pratique en moins d'une semaine, sans avoir le temps de faire œuvre de pédagogie auprès de leur public, quand les restaurateurs, eux, ont eu trois semaines pour le faire. Force est de constater qu'un public cinéophile, assidu,



SI BON NOMBRE DE SPECTATEURS SE SONT RUÉS DANS LES CINÉMAS À LEUR RÉOUVERTURE, CETTE EMBELLIE A ÉTÉ DE COURTE DURÉE

passionné n'est plus au rendez-vous des films d'auteurs et les distributeurs s'en inquiètent au plus haut point : pas moins de 7 millions d'entrées perdues en juillet et août (par rapport aux années pré-Covid) et des dizaines de films coupés brutalement de leur public. Chaque mois qui passe rend leur tâche plus ardue.

La crise sanitaire a bien accéléré la mutation des usages et la filière cinéma dans son ensemble doit pouvoir s'adapter à la présence des plates-formes, en organisant une nouvelle chronologie des médias afin d'en-cadrer leur place tout en protégeant la diversité des créateurs et de leurs œuvres. C'est un écosystème savamment organisé qui a permis la préservation de la richesse de notre cinéma national, le seul, après le premier confinement, à avoir su entretenir le public à la réouverture des salles le 22 juin 2020, quand les studios américains avaient décidé de reporter leurs sorties à des temps meilleurs. Nombre de pays plus dépendants du cinéma américain ont connu dans cette période de crise sanitaire une chute encore plus grande de leurs entrées, et rompu plus durablement leur lien avec le public.

Par ailleurs, notre cinéma n'a jamais été aussi reconnu dans le monde entier : la Palme d'or à Cannes pour Julia Ducournau

avec *Titane* ; le Lion d'or à la Mostra de Venise pour Audrey Diwan avec *L'Événement* ; une large sélection de films français dans les plus grands festivals. Néanmoins, nombreux sont ces films, français et européens, privés de salles pendant six mois et demi, à attendre aujourd'hui leur date de sortie. Se pose alors une nouvelle difficulté, celle de trouver un accès suffisant aux écrans, saturés par le retour des films américains à gros budget et par le grand nombre de films qui, ne pouvant plus différer leur sortie, garantissent ainsi aux salles une offre importante. L'action des pouvoirs publics est attendue pour permettre une meilleure régulation du marché, afin de ne pas céder à la loi du plus fort, et priver par là même le public d'une offre diversifiée. Les cinémas, pour lutter contre la concurrence des plates-formes, doivent renforcer leur singularité et mieux éditorialiser leur offre pour se différencier.

Les films ont besoin pour exister de créateurs, producteurs, distributeurs, exploitants, et de spectateurs unis et engagés afin de transmettre sereinement le plaisir unique du spectacle collectif, familial ou solitaire, un temps à l'écart de la sollicitation des algorithmes pour un cinéma non formaté, qui affirme son indépendance, ses identités, et celles de ses créateurs. Ceci afin de pouvoir continuer à ouvrir les yeux des générations présentes et à venir. Ce qui est, pensons-nous, une véritable mission d'utilité publique. Telle est la mission des distributeurs indépendants. ■

Eric Lagesse est président de la société de distribution Pyramide Films

Carole Scotta dirige la société de production et de distribution Haut et Court, dont elle est également la fondatrice. Ils sont tous les deux coprésidents du DIRE, le Syndicat des distributeurs indépendants réunis européens